



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : _____/_____/_____

Dossier complet le : _____/_____/_____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Plum Bay - Création d'une protection contre l'érosion de la falaise

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

SEN SXM

SEN SXM

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

9 0 4 2 4 7 3 4 3 0 0 0 1 8

SASU

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

SEN

Adnan

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
11. a) Ouvrages et aménagements côtiers destinés à combattre l'érosion et travaux maritimes susceptibles de modifier la côte 25. a) Dragage et/ou rejet y afférent en milieu marin	Ouvrages côtiers de protection du trait de côte : Création d'une digue en entrée de baie et stabilisation de la falaise par comblement de cavités. Dragage marin pour la création d'une souille en pieds de digue, la qualité des matériaux extrait n'a pas encore été évaluée. Ouvrages également concernés par les rubriques 4.1.2.0 et 4.1.3.0 du CE.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en des travaux maritimes pour :

- La création d'une digue en entrée de l'anse, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Une crête de 15 m de large et 50 m de long à +2,6 m ZH
- Une couche d'écopodes de 3m3 avec une souille en pied des talus (de dimension 3H/2V)

Sur le fond marin cet ouvrage couvrira une surface de 1 520 m² environ.

Cet ouvrage sera émergé sur une hauteur d'environ 2 m au dessus du niveau moyen actuel de la mer (+2,60 m ZH).

Ces travaux seront réalisés depuis la mer, à l'aide d'une barge maritime qui se déplacera au gré du chantier. Leur durée est estimée à 12 mois de travaux au total (incluant les temps de préparation et fabrication des écopodes) et 7 mois de travaux environ sur le site.

- La stabilisation de la falaise via le comblement des cavités en pieds de falaise sur environ 40ml (environ 420m3). Ces travaux seront réalisés depuis la mer et depuis la plage en pieds de falaise.

Leur durée est estimée à environ 6 mois.

4.2 Objectifs du projet

Le projet à pour objectif la protection d'une la falaise contre l'érosion côtière. Il se situe au droit du complexe résidentiel de la pointe de Plum Bay, au sud-ouest de Saint-Martin.

La falaise est soumise à un important phénomène d'érosion résultant de différents phénomènes naturels, réunis en 2 ensembles :

- Les processus subaériens ou continentaux qui agissent sur la face de l'escarpement et au sommet de la falaise. Ils favorisent, par actions chimiques et mécaniques, le démantèlement de la roche et entraînent des éboulements, fragmentation ou effondrement rocheux ;
- Les processus marins en pieds de falaise, qui, par l'action des vagues, entraînent une érosion sous-marine et aérienne. Des cavités en pieds de falaise sont observées et constituent des points de faiblesses quant à sa stabilité.

L'analyse de l'évolution du trait de côte a mis en avant qu'il avait reculé de près de 10m sur la période 1950-2021 sur la partie sud de l'anse, davantage exposées aux houles nord-nord-est.

L'objectif est donc de protéger la falaise contre l'érosion, en réduisant les conditions de houles usuelles à la côte (limitation de l'érosion régulière du pied de falaise par les vagues) et en réduisant les conditions cycloniques à la côte d'environ 50% (limitation des reculs importants en cas d'évènement extrême). Cet objectif est accompagné de la volonté de réaliser un ouvrage intégré au paysage existant.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux sont organisés autour des deux secteurs d'intervention : la digue puis la falaise.

1/ La création de la digue implique des travaux de :

- Excavation des matériaux par dragage maritime pour la création de la souille en pieds de talus : environ 1 200 m3. Ces travaux seront réalisés depuis une barge maritime acheminée par la mer.
- Selon la qualité des matériaux excavés, ceux-ci seront soit totalement rejetés au large, soit en partie réutilisés pour la création de la digue (830 m3 environ pour la création du noyau).
- Mise en place du noyau et de la sous-couche de la digue. Les matériaux sont acheminés par voie maritime. Ils sont déposés depuis une barge maritime installée sur le fond marin et se déplaçant à l'avancement du chantier
- Mise en place des ECOPODES constituant la carapace de la digue. Les ECOPODES seront préfabriqués sur l'île de Saint-Martin (site non identifié à ce stade du projet) et acheminés par voie maritime vers le chantier. Ils seront également mis en place par voie maritime.
- Mise en place de la signalisation maritime de l'ouvrage

Leur durée est estimée à 12 mois de travaux au total (incluant les temps de préparation et fabrication des écopodes) et 7 mois de travaux environ sur le site, un planning prévisionnel est présenté en annexe.

2/ La stabilisation de la falaise implique des travaux de :

Purge de la falaise suivis de travaux de stabilisation. Ensuite les cavités seront comblées (matériaux d'apport).

La durée des travaux est estimée à environ 6 mois.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase d'exploitation, les usages actuels du site seront conservés, à savoir : l'accès public à l'anse et à la plage en pieds de falaise par voie maritime. L'accès public au haut de falaise restera limité du fait de la privatisation du littoral.

Le site sera soumis à un contrôle régulier des ouvrages et de leur intégrité tout au long de leur vie, particulièrement après des évènements météorologiques extrêmes (cyclones) notamment. Ce contrôle sera effectué a minima 1 fois par an.

Au regard de l'objectif de stabilisation du trait de côte, le démantèlement des ouvrages n'est pas prévu à ce jour. S'il devait avoir lieu, il serait réalisé par voie maritime. Des études préalables seraient alors nécessaires pour identifier les conditions de démantèlement et leurs incidences sur la stabilité de la falaise et son environnement.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

(i) La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

A ce jour le projet n'a pas encore fait l'objet d'autre procédure réglementaire. Un cadrage réglementaire est en cours pour identifier l'ensemble des procédures concernées par le projet. Des échanges avec les services de l'Etat seront nécessaires pour valider le parcours réglementaire du projet. Celui-ci sera à minima concerné par :

Code de l'environnement :

- Une Autorisation au titre de la Loi sur l'Eau, au titre de la rubrique 4.1.2.0, le coût estimé des travaux en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur ce milieu étant supérieur à 1 900 000 euros. Le projet est également concerné par la rubrique 4.1.3.0 relative au dragage et rejet de matériaux dans le milieu marin, le volume de matériaux excavé étant supérieur à 500 m3.
- Autorisation d'Occupation Temporaire et/ou Concession d'utilisation du Domaine Maritime

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface en pieds de digue :	1 520 m ²
Hauteur maximale de la digue du fond à la crête (située à +2,6m ZH) :	5,9 m
Longueur de la digue en crête / au fond :	58 ml / 50 ml
Largeur de la digue en crête / au fond :	28 ml / 15 ml
Volume excavé (souille de la digue) :	1 200 m ³
Longueur / volume estimés de la cavité comblée dans la falaise :	40 ml / 420 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 1 Voie : Lotissement les Terres Basses

Lieu-dit : Péninsule des Terres Basses

Localité : Saint-Martin

Code postal : 9 7 1 5 0 BP : Cedex :

Coordonées géographiques^[1]

Long. : ° ' , " Lat. : ° ' , "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 6 3 ° 0 8 ' , 5 2 " O Lat. : 1 8 ° 0 4 ' , 1 9 " N

Point de d'arrivée : Long. : 6 3 ° 0 8 ' , 5 4 " O Lat. : 1 8 ° 0 4 ' , 1 9 " N

Communes traversées :

Collectivité de Saint-Martin

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan d'Occupation des Sols de la commune de Saint-Martin (approuvé le 28/03/2002 - modifié en 2018)
Zonage ND : Protection de la nature

(i) Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

(i) Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe hors de toute ZNIEFF. La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF de type 1 PIC PARADIS située à environ 10km à vol d'oiseau.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé hors de tout APPB. Le site couvert par un APPB le plus proche est situé à 1km : il s'agit du Grand Etang, lié à l'arrêté de protection de biotope des Etangs et mares de Saint-Martin (AP n°2006-12/94AD/1/4) visant la protection des biotopes nécessaires et indispensables au repos, à l'alimentation et à la reproduction des oiseaux protégés, migrateurs ou non.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Collectivité de Saint-Martin
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en dehors de tout périmètre de protection réglementaire. Les périmètres de protection les plus proches sont : - Le site de Grand Etang : site du Conservatoire du Littoral situé à environ 900m - La réserve naturelle nationale marine de Saint-Martin, située sur la côte opposée au projet, à environ 12km à vol d'oiseau

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des plans de prévention du bruit dans l'environnement existent pour les routes départementales et routes nationales de la Guadeloupe. Il n'y a cependant pas de plan de prévention du bruit de diffusé sur les sites internet de la DEAL et de la collectivité en mars 2025.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors de tout périmètre de protection du patrimoine. Les monuments historiques les plus proches sont situés à plus de 6km à l'est : Fort Marigot (MH inscrit en 2011) et Prison (MH inscrit en 2009). Un site à forte sensibilité archéologique est présent au sud de du projet au niveau de la Baie aux Prunes à environ 200m à vol d'oiseau (d'après DRAC Guadeloupe, 2005).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est hors de toute zone humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas inscrit dans un périmètre de site ou sol pollué d'après la bibliographie existante (InfoTerre, 2024).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La création de la souille en pieds de digue nécessite l'excavation de matériaux marins (environ 1200m³).</p> <p>Selon la qualité des matériaux (géotechniques et physico-chimique) une partie pourra être réutilisée en noyau de digue (830m³) et l'excédent sera rejeté au large.</p> <p>Sinon l'ensemble sera rejeter au large.</p>
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La création du noyau de digue, si le réemploi des matériaux dragué n'est pas possible, nécessitera un apport de matériaux d'environ 830m³.</p> <p>La création des écopodes nécessitera l'apport de matériaux externes au site (sables, etc.) et en partie externes à l'île de Saint-Martin.</p>
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La stabilisation de la falaise nécessitera également un apport de matériaux externes au site (sables, grave, bétons) et en partie externes à l'île de Saint-Martin.</p>

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'a pas vocation à interférer avec les équipements d'alimentation en eau potable / d'assainissement existants.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A ce jour, aucune expertise faune-flore n'a été réalisée sur la zone d'étude. En phase travaux, la faune et la flore en place au droit des ouvrages (digue et pieds de falaise) seront détruits de manière directe et permanente. Dans un périmètre élargi, des perturbations indirectes temporaires seront également générées. - En phase d'exploitation, les ouvrages modifieront le fonctionnement écologique du site (disponibilité espaces, conditions hydrosédimentaires,etc). Des expertises sont nécessaires pour qualifier et quantifier les impacts du projet sur la biodiversité marine et terrestre.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La digue est située en milieu maritime. Sa superficie, au fond est d'environ 1 520 m ² . La portion de falaise stabilisée est de 40m ³ , la portion de cavité sous falaise comblée est estimée à 420m ³ environ.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude est située en : - Aléa cyclonique Fort à Très fort (PPRN 2021) - Aléa inondation considéré comme négligeable - Aléa liquéfaction considéré comme négligeable - Aléa mouvements de terrain considéré comme négligeable - Aléa sismique considéré comme négligeable
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet engendrera des émissions de poussières localement au niveau de la zone de chantier terrestre : confection et transport des ECOPODES, comblement des cavités de la falaise.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacements maritimes pour l'acheminement des matériaux et engins de chantier. Ces déplacements concerteront des trafics sur la côte de St Martin (du port vers le site) ainsi que des trafics internationaux (des sites de production des matériaux vers St Martin). Déplacement terrestres pour l'acheminement de certains engins et matériaux depuis le port le plus proche (pour transfert vers le site par voie maritime ensuite).
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de travaux, les opérations seront source de bruit (à terre et en mer).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de travaux, les opérations seront source de vibrations (à terre et en mer)
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, aucun travaux de nuit ne sera réalisé. En phase d'exploitation le site ne sera pas éclairé. Une signalisation maritime de l'ouvrage en mer sera mise en place, il n'est pas prévu qu'il soit éclairé à ce stade de l'étude.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le chantier engendrera le rejet de poussières dans l'air lors de la construction des ECOPODE et lors de leur pose. Au regard des travaux envisagés, ces émissions seront localisées dans l'espace et le temps.
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet engendrera la production de déchets non dangereux, liés aux installations de chantier.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase d'exploitation, le paysage de l'anse sera modifié de manière permanente par la présence d'un nouvel ouvrage artificiel côtier. La digue sera émergée d'environ +2m au dessus du niveau de la mer actuel, sur une longueur d'environ 50m et une largeur de 15m.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les usages actuels du site seront conservés, à savoir : l'accès public à l'anse et à la plage en pieds de falaise par voie maritime. L'accès public au haut de falaise est limité du fait de la privatisation du littoral.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

A ce stade il n'y a pas d'évaluation des incidences sur l'environnement requise au titre d'autres législations applicables.

Une étude hydrodynamique a été réalisée afin d'identifier l'évolution des conditions de houle et de courant entre l'état actuel et l'état projet au niveau de la pointe de Plum Bay (zone projet) ainsi que sur Plum Bay située au sud. Cette analyse est disponible en annexe.

Elle met en avant une faible modification des conditions sur la baie située au Sud de la zone de projet.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

A ce stade de l'étude, les mesures d'évitement, de réduction et de compensation n'ont pas encore été définies.

Les expertises :

- Faunes - flores, marines et terrestres, permettront d'identifier et de caractériser les sensibilités et enjeux écologiques en présence. A la suite de ces expertises les mesures ERC pourront être décrites.
- Physico-chimie des sédiments excavés, permettront de caractériser les matériaux avant leur rejet en mer (tout ou partie des matériaux excavés)

Toutefois, les principes suivants peuvent être avancés, visant la mise en place, en phase travaux, de mesures de réductions telles que :

Milieu physique :

- Le chantier sera tenu propre - les produits polluants seront stockés à l'abri et sur des bacs de rétention
- Des barrières anti-MES seront déployées autour des zones émettrices (géotextiles / rideaux de bulles)
- Un suivi de la qualité physico-chimique des eaux pendant les travaux sera effectué afin de prévenir toute perturbation du milieu

Milieu vivant :

- Il n'y aura pas de travaux, ni d'éclairages nocturne
- La période de juillet à novembre sera à éviter pour la phase de travaux. Il s'agit d'une période sensible pour les tortues marines (secteurs de ponte sur Plum Bay, au sud).
- La période de décembre à avril est une période sensible pour les mammifères marins durant laquelle les travaux seront à éviter ou adapter, notamment via la mise en place de systèmes de réduction des bruits sous-marins (type rideaux de bulles en fonction des niveaux sonores générés) et / ou de procédure de type "ramp-up" avant le démarrage journalier des opérations

7 Auto-évaluation (facultatif)

(i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet vise la protection du trait de côte au droit d'un secteur résidentiel nouvellement construit.

A ce stade d'étude, il est nécessaire d'acquérir davantage d'informations sur les sensibilités écologiques, en mer (peuplements benthiques principalement) et à terre (avifaune principalement) du site afin d'identifier les enjeux en présence, les impacts attendus du projet et ainsi les réponses à apporter.

Il convient également de caractériser les matériaux extraits qui seront tout ou partie rejetés au large, ainsi que d'identifier un point de rejet en mer en analysant les conditions de dispersion des matériaux rejetés.

Ces informations permettront d'identifier si les enjeux en présence sont de nature à nécessiter une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié . <input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. <input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). <input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. <input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé <input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau <input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet	
1	Synthèse cartographique des enjeux environnementaux <input checked="" type="checkbox"/>
2	Planning prévisionnel des travaux <input checked="" type="checkbox"/>
3	Etude de faisabilité de l'ouvrage (Phase 1 - Diagnostic & Phase 2 - Etude des protections côtières) <input checked="" type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom SEN

Prénom Adnan

Qualité du signataire Représentant de la personne morale

À Saint-Martin

Fait le 3 / 1 / 0 / 2 / 0 / 2 / 5

Signature du (des) demandeur(s)

Signed by:

44505B865E4C479...